

FINANCES**Compte de gestion du comptable public 2016**

Budget principal

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe de l'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du service cinéma municipal Le Luxy

EXPOSE DES MOTIFS

Les comptes de gestion sont établis par le comptable public qui est en charge de l'encaissement des recettes communales et du paiement des dépenses ordonnancées par l'exécutif local.

Le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire et doit concorder avec le compte administratif 2016, approuvé lors de la même séance, qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'exercice.

Compte de gestion Budget principal

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 2 727 177,19 euros.

Compte de gestion Budget annexe du chauffage urbain

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 483 330,98 euros.

Compte de gestion Budget annexe de la restauration municipale

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Budget annexe de l'aide à domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 1 055 euros.

Compte de gestion Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 42 800,26 euros.

Compte de gestion Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 178 940,18 euros.

Je vous demande donc d'arrêter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes du chauffage urbain, de la restauration municipale, de l'aide à domicile, du centre médico psycho-pédagogique, du service de soins infirmiers à domicile et du service cinéma municipal le Luxy.

NB : pour des mesures pratiques, les comptes de gestion ne sont pas annexés au présent exposé. Ils sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent le soir du Conseil municipal.

FINANCES

A) Compte de gestion du comptable public 2016

Budget principal

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe de l'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du service cinéma municipal le Luxy

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mehdy Belabbas, adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.2343-1,

vu les comptes de gestion présentés par le Comptable public,

DELIBERE

Par 35 voix pour et 10 abstentions

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion de la commune retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 5 268 002,85 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 7 995 180,04 euros soit un excédent global de 2 727 177,19 euros et **CONSTATE** que le compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 2 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 408 000 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 75 330,98 euros soit un excédent global de 483 330,98 euros et **CONSTATE** que le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 3 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe de la restauration retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 3 235,43 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 3 235,43 soit un résultat global à zéro et **CONSTATE** que le compte de gestion du budget annexe de la restauration de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 4 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe de l'aide à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 5 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 490,69 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 1 545,69 euros soit un excédent global de 1 055 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 6 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 18 076,45 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 60 876,71 euros soit un excédent global de 42 800,26 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

ARTICLE 7 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service cinéma municipal Le Luxy retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2016, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 178 940,18 euros et un résultat de clôture de fonctionnement à zéro soit un excédent global de clôture de 178 940,18 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service du cinéma municipal Le Luxy de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 3 JUILLET 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 3 JUILLET 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 JUIN 2017